

EN 1915 :

A Decize et dans le canton :

Une manifestation est organisée en l'honneur de l'Italie, qui vient d'entrer en guerre aux côtés des Alliés en juin 1915. Le 79^e R.I., qui a remplacé le 13^e à Decize, pavoise ; la 32^e Compagnie a construit une porte monumentale avec l'inscription *Vive l'Italie* en lettre fleuries. Au château de Devay, M. Tiopoulo et le capitaine Bonnafoux ont préparé un concert. La fête continue avec un feu d'artifice, une retraite aux flambeaux, un banquet et l'envol de la montgolfière *La Victoire* ^[1].

Il faut garder le moral. Les spectacles de music-hall et les films continuent de distraire les Nivernais. Le 11 septembre 1915, la célèbre actrice Mistinguett se produit à Nevers. Le film *Quo Vadis* rencontre un grand succès.

La Journée du 75, collecte pour l'armement.

Le **75** c'est le canon léger classique à tir rapide qui équipe l'artillerie française. Il tire à une distance de 4 à 6 kilomètres et on l'emploie pour détruire les tranchées ennemies ; il semble plus efficace que le **77** allemand. Il faut en construire un très grand nombre, car l'armée allemande est mieux équipée. Un appel national est lancé pour financer cet énorme effort d'équipement.

A Decize, une kermesse est organisée. Malgré la pluie persistante, c'est un succès : 935 F sont collectés. Les 341 habitants de Fleury-sur-Loire donnent 133,50 F, ceux de Devay 55,65 F, ceux de Champvert 214 F ; à Saint-Léger 322,50 F, à La Machine 681,75 F, à Sougy 251,35 F, à Thianges 122,75 F, à Druy-Parigny 104,15 F, à Saint-Ouen 136,40 F ^[2].

Une autre collecte a lieu lors de **la Journée française** qui se déroule en fait les 23 et 24 mai 1915 : à Decize : 1705,80 F ; à Saint-Léger : 284 F ; à Avril/L : 76,20 F ; à Champvert : 136,80 F ; à Devay : 171, 40 F ; à Druy-Parigny : 118,15 F ; à Fleury/L : 102,15 F ; à La Machine : 629,65 F ; à Saint-Germain-Chassenay : 194,25 F ; à Saint-Ouen : 284 F ; à Sougy : 71,50 F ; à Thianges : 79,55 F ; à Verneuil: 150 F ^[3]. Total du canton 4000 F ^[4].

[1] *La Tribune*, 6 juin 1915.

[2] *La Tribune*, 12 février 1915.

[3] *La Tribune*, 30 mai et 9 juin 1915.

[4] *Paris-Centre*, 8 juin 1915.

La Journée du Poilu du 25 décembre 1915 permet de récolter à Decize 950 francs et à La Machine 365 francs ^[5].

Des aides financières aux hôpitaux :

La Société des Courses de Decize renonce à percevoir la subvention prévue dans le budget de 1914. Elle demande que cette somme de 1000 francs soit attribuée à la section de la Croix-Rouge Française de Decize pour un montant de 600 francs, et à l'Association des Dames Françaises pour 400 francs. Lors des examens des budgets suivants, la quasi-totalité des subventions est consacrée à des oeuvres de secours aux blessés et aux organismes de solidarité avec les *poilus*, par exemple :

- 1000 francs sont votés en décembre 1915 pour les deux hôpitaux militaires de Decize ;
- en juin 1916, le Comité des Secours aux Blessés Militaires, l'Union des Femmes de France, la Cocarde du Souvenir et le Comité de Secours aux Prisonniers de Guerre se partagent 1025 francs.

Plus modestement, le conseil municipal de Saint-Ouen annule les deux subventions destinées à la distribution des prix de juillet 1915 (100 francs) et aux fêtes publiques de l'année (10 francs) ; les sommes équivalentes sont consacrées aux OEuvres des Orphelins de guerre et des Mutilés.

L'hôpital civil de Decize reçoit en décembre 1915 un important legs de 13856 francs (legs Laforge) ; l'administration de l'hospice convertit une obligation de la Défense Nationale en emprunt national à 5%. On projette en novembre 1916 de construire une annexe de l'hospice pour accueillir les militaires tuberculeux réformés après la guerre.

Il faut économiser l'énergie.

La guerre entraîne une grave crise du charbon. Les houillères du Nord sont en majorité occupées par les Allemands. A La Machine, à Montceau, dans les bassins du Massif Central, les dirigeants souhaitent augmenter la production, mais une partie de la main-d'oeuvre est partie au front. En conséquence de cette pénurie, les prix s'envolent. La tonne coûte 170 francs à la fin de l'année 1915.

Le 13 juin 1915, le conseil municipal de Decize a traité avec la Société Schneider pour une fourniture de 1254 francs. Des économies s'imposent : on réduit l'éclairage public. "*Par les nuits de clair de lune, il ne sera allumé que pendant deux heures, et cela jusqu'à la fin de la guerre*", décide-t-on à La Machine.

[5] *Le Nivernais*, 9 janvier 1916.

Des arrêtés municipaux limitent l'éclairage dans les magasins et établissements publics après 18 h (21 h 30 restaurants et bars) ^[6].

Les restrictions alimentaires sont les plus difficiles à accepter.

Dès l'entrée en guerre, d'énormes problèmes de pénurie et d'approvisionnement se posent. En septembre 1914, le préfet de la Nièvre signale au ministre de l'Intérieur que le stock de blé récolté dans la Nièvre cet été-là ne s'est élevé qu'à 600 000 quintaux (au lieu des 900 000 qx escomptés) ; le stock de farine est quasiment inexistant à cause des réquisitions militaires ; la population civile du département a été presque doublée par l'afflux de réfugiés et une crise du pain s'annonce pour les mois à venir ^[7].

Une partie du bétail nivernais est réquisitionnée par l'armée, qui doit nourrir les soldats au front et ceux qui sont en formation, en convalescence ou au repos à l'arrière. Le boeuf est payé 15 francs en-dessous des cours.

Les premiers soldats tombés au champ d'honneur.

Le conseil municipal de Decize *"exprime aux familles de ceux qui sont tombés déjà au champ d'honneur, les regrets fraternels de la population decizoise qui, toute entière, prend part à leur deuil glorieux, et décide qu'au jour prochain de la victoire ^[8] les noms des enfants des familles du pays morts pour la patrie seront inscrits en lettres d'or sur un tableau de marbre dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville ^[9]."*

[^{6]} *La Tribune Républicaine*, articles parus entre mai 1915 et novembre 1916 ; et *Registre des Délibérations Municipales de La Machine*.

[^{7]} Télégramme du préfet de la Nièvre au ministre de l'Intérieur, 9-9-1914, A.D.N. cote 1 M 3388.

[^{8]} Ce texte a été rédigé lors de la séance du conseil municipal du 15 novembre 1914...

[^{9]} Ce voeu pieux ne sera pas réalisé.

Des condoléances publiques sont présentées au conseiller Bonnin, dont le fils Maximilien a été tué au champ d'honneur ^[10], et à la famille du conseiller Gaillard, décédé des suites d'une maladie contractée à l'Armée.

Dans une partie du cimetière de Decize, une concession perpétuelle gratuite est réservée le 19 décembre 1915 pour le transport des corps des militaires morts dans la commune. Le Carré Militaire est un espace de 12 mètres sur 31,20 mètres où ont été placées 80 tombes réparties sur cinq rangées. Le monument aux morts a été placé au centre de ce Carré Militaire jusqu'en 1972 .

A La Machine, on prévoit la création d'un nouveau cimetière juste après la fin des hostilités.

Sur le front, le destin de quelques militaires :

Maurice Genevoix, aux Eparges.

Maurice Genevoix a été mobilisé en août 1914 dans le deuxième bataillon du 106^e Régiment d'Infanterie, avec le grade de sous-lieutenant. En avril 1915, il combat sur la colline des Eparges, au Sud de Verdun ^[12].

11 avril : relève à Dieue. Amalgame des renforts avec les anciens. Ce sera le dernier temps de repos de Maurice Genevoix. *"Quelle belle chambre ! Quels beaux meubles "de ville" : noyer frisé, armoires à glaces biseautées, table de toilette à dessus de marbre blanc. On dirait une plaque de savon de Marseille où sinuent des veines bleutées. Toute la chambre fleure encore l'atelier du menuisier.*

Déjà six jours ! Est-ce possible ? ^[13] Il faut cependant quitter ce luxe pour

[^{10]} Dans *La Tribune* du 9 juin 1915, Gabriel Bonnin donne une version contrastée de cette sollicitude: « *Mon fils Bonnin Maximilien, soldat de la classe 1915, est tombé au champ de bataille, victime de cette guerre affreuse qui ensanglante l'Europe. Savez-vous comment j'ai appris sa mort ? La femme d'un enfant assisté que nous avons élevé chez mon père, est allée, jeudi dernier, toucher à la mairie de Decize son allocation. M. le secrétaire de mairie, avec le tact qui caractérise tous ceux dont ce monsieur est subalterne, a dit à cette personne : "Allez dire à Bonnin que son garçon est mort!"* » Redevenu pamphlétaire dans *Le Socialiste Nivernais*, Bonnin va désormais mettre sa plume au service des familles d'anciens combattants et de victimes de guerre.

[^{12]} Cf. *Journal de Marche et des Opérations du 106^e R.I.*, 4^e cahier, S.H. A.T. Vincennes.

retrouver les tranchées boueuses, le bruit des *marmitages*, la peur, la souffrance...

Le 24 avril, l'alerte est donnée à 13 h. Le bataillon se dirige rapidement sur le village de Rupt. A 16 h 30, il prend position sur la cote 372, au nord-est de Mouilly. Le lendemain, des liaisons sont assurées avec les 54e et 301e R.I. qui tiennent des positions voisines. C'est en inspectant les tranchées de sa compagnie que le sous-lieutenant Maurice Genevoix est touché au bras gauche puis à l'aisselle.

"Trop tard : je suis tombé un genou en terre. Dur et sec, un choc a heurté mon bras gauche. Il est derrière moi ; il saigne à flots saccadés. Je voudrais le ramener à mon flanc : je ne peux pas. Je voudrais me lever : je ne peux pas. Mon bras que je regarde tressaute au choc d'une deuxième balle, et saigne par un autre trou. Mon genou pèse sur le sol, comme si mon corps était de plomb ; ma tête s'incline : et sous mes yeux un lambeau d'étoffe saute, au choc mat d'une troisième balle. [...] Il faut me lever, me traîner ailleurs..." [14]

Maurice Genevoix est évacué. *"Dans la vieille Ford cahotante qui nous emmenait vers l'hôpital, nous étions six, sur six brancards superposés, tous grièvement atteints, et la mort était du voyage. Les ténèbres, l'odeur de sang et d'eau de Javel, les cris brusques à chaque cahot martyrisant, comment ne m'en souviendrais-je pas?"* écrit-il 65 ans plus tard [15].

Le lendemain, le 106e est bousculé par une violente attaque du 73e Régiment Hanovrien. Les commandants Bord et Bestagne sont blessés. La tranchée de Calonne a été en partie envahie par l'ennemi. Le 27 avril, les 1er et 2e bataillons à effectifs très réduits sont retirés en seconde ligne ; un renfort de 413 hommes, prélevé sur le 71e R.I., vient renforcer le 2e bataillon.

Pour Maurice Genevoix, les combats sont finis. Après plusieurs mois d'hospitalisation, il est démobilisé, mutilé, invalide. Au cours de sa convalescence, il reçoit la visite de son ami Paul Dupuy, ancien normalien comme lui : Dupuy a communiqué à Guillaume Bréton, autre ancien normalien devenu administrateur de la librairie Hachette, plusieurs lettres que lui avait envoyées Genevoix depuis le front. Et Guillaume Bréton est enthousiaste. Pourquoi Maurice Genevoix n'écrirait-il pas un livre pour retracer sa *guerre* ?

[13] *Les Eparges*, p. 644.

[14] *Les Eparges*, p. 672.

[15] *Trente mille jours*, p. 156.



Maurice Genevoix.

NOM : M. *Duménil*
 Prénoms : *Philippe Charles* SURNOMS :
 ÉTAT-CIVIL.
 Né le *10 Mars* 1871 à *Decize*
 canton de *Decize* département de *la Nièvre*
 fils de *Charles Duménil* et de dame *Louise Barthelme*
 domiciliés à *Decize* canton de *Decize* départ. de *la Nièvre*
 Marié le *27 Mai 1905* à domicile *Caroline Egelé*
 alors domiciliée à *St Andrieu* départ. de *l'Autun*
 Autorisation ministérielle du *15 Mars 1905* *27 avril 1905*
 Enfants : *2* masculin *1* féminin.
 (1)

(1) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changement de nom (date du décret ou du jugement, etc.).

Fiche de Philippe Charles Duménil (S.H.A.T.)

Le commandant Philippe Charles Duménil, tué en Champagne.

Fils de Charles-Alexandre Duménil et de Louise Barthelme, Philippe-Charles Duménil est né à Decize le 10 mars 1871 [16]. Il a épousé le 27 mai 1905 Caroline Egelé. Le couple a eu trois enfants: André-Raoul (né le 16-4-1907), Jean-Charles (né le 6-6-1910) et Madeleine-Louise-Marie (née le 7-13-1913).

Philippe-Charles Duménil s'est engagé le 25 octobre 1889 à Decize pour une durée de cinq ans. Il a effectué cette période à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, au 134e R.I. et au 1er B.C.P. Lieutenant en août 1894, capitaine le 9 avril 1903, Philippe-Charles Duménil est affecté d'abord au 21e R.I., puis au 44e R.I. C'est dans ce régiment qu'il combat pendant la première année de la guerre. Il est promu chef de bataillon le 25 septembre 1914 ; le 12 novembre suivant, il est blessé par un éclat d'obus aux deux jambes, à la clavicule gauche et à une joue. Son chef, le colonel Dauvin, lui décerne une appréciation très élogieuse: "A rendu les meilleurs services à la mobilisation, en raison de sa compétence, de son zèle et de sa bonne méthode de travail. Demandé et désigné pour remplir les fonctions d'adjoint du chef de corps, se fait hautement apprécier par les qualités de bon jugement, de droiture et d'activité. Très qualifié pour les choix. Fait preuve sur le terrain de coup d'oeil et de sens tactique."

[16] Dossier du commandant Philippe Charles Duménil, S.H.A.T. Vincennes, cote 5 Ye 104229.

Le 14 juillet 1915, le commandant Duménil reçoit la Croix de Guerre et il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Le 25 septembre 1915, il est tué à l'ennemi par des éclats d'obus, sur le champ de bataille de la ferme de Wacques, au Nord de Saint-Hilaire-le-Grand (Champagne, attaque de la Ferme de Navarin). Il est inhumé dans une fosse du village (E.F.I. n°107). Le bordereau d'envoi pour la transcription de son acte de décès à la mairie de Decize porte la date du 27 novembre.

Après la guerre, le corps du commandant Duménil est exhumé et identifié le 19 février 1921 par le médecin-chef Berthelin, le brigadier Aubert et le soldat Bonnaudet et enterré dans le cimetière militaire de Jonchery (nouvelle enceinte, 20e carré A). Par décision du 26 février 1919, ses trois enfants André-Raoul, Jean-Charles et Madeleine ont été adoptés par la nation.

Le sergent Emile Lejeune, blessé à la Ferme de Navarin.

Emile Amable Emmanuel Lejeune est né le 22 octobre 1890 à Lion-en-Beauce, canton d'Artenay (Loiret), fils de Désiré Adrien Lejeune et de Marie Adélaïde Césarine Ricois.

Il a été appelé pour le service armé de la classe 1910 : matricule de recrutement 446, canton d'Artenay, subdivision d'Orléans. Son service militaire a duré 2 ans et 28 jours, du 10 octobre 1911 au 8 novembre 1913. Il a obtenu le grade de caporal.

Le 3 août 1914, lorsqu'il est mobilisé, il est employé communal à Lion-en-Beauce. Il est affecté au 26e Bataillon de Chasseurs à Pied et, très vite, il est promu au grade de sergent. [...]

Le 13 septembre, le 26e B.C.P. est dirigé sur Verdun, il poursuit les Allemands qui se replient. Le commandant Servagnat est blessé lors de combats d'avant-garde. Il est remplacé par le capitaine Pierrat. Pendant l'hiver 1914-1915, le bataillon alterne les coups de main sur les tranchées ennemies et l'aménagement des premières lignes au Nord de Verdun et dans le secteur des Eparges.

Le sergent Lejeune est cité à l'ordre du Bataillon n°39 : "*Le 27 janvier 1915, a sauté dans une sape où l'ennemi avait pris pied et s'y est maintenu.*"

En juin 1915, lors d'un repos à Sommedieue, le chef de bataillon Laurent prend le commandement du bataillon. Le 2 juillet, le 26e B.C.P. est chargé de tenir le Ravin de Souvaux, aux Eparges ; il repousse de nombreuses attaques et subit un violent bombardement. Les pertes sont lourdes : 200 hommes.

Le 26e B.C.P. est rattaché le 2 septembre 1915 à la 127e Division d'Infanterie. Il se rend en Champagne et s'installe à Suippes, en réserve pour la grande bataille qui s'annonce. Le 26 septembre, le bataillon participe à l'attaque du Bois P 15 et de la ferme de Navarin, près de Souain. L'offensive des 25, 26 et 27 septembre 1915

devait enfoncer le front allemand sur une vingtaine de kilomètres entre Auberive et Ville-sur-Tourbe. Préparé par un intense pilonnage de l'artillerie, l'assaut du 26 au matin s'est fait par bonds successifs. Le 26e B.C.P. faisait partie des premières vagues lancées contre les tranchées allemandes entre la ferme de Navarin et le bois U 2. Beaucoup de chasseurs sont tombés sous un feu nourri de mitrailleuses. *"Jamais les chasseurs n'ont traversé une telle nappe de fer ; les balles frappent le sol partout, il semble impossible de poser le pied à terre sans en recevoir. [...] Des unités sont réduites à 7 ou 8 hommes. Les autres, plus que décimées, ne peuvent atteindre leurs objectifs."* Les 19e B.C.P., 29e B.C.P. et 171e R.I. attaquent à leur tour. Les combats font rage.

Le 27 au soir, les Français dépassent la première ligne allemande, et ils détiennent près de 25000 prisonniers ennemis ^[17]. Dans cette opération, le 26e B.C.P. a perdu son commandant, 21 officiers et 752 sous-officiers et hommes de troupe.

Au cours de l'attaque de la ferme de Navarin, Emile Lejeune est blessé au bras droit par balle ^[18]; évacué avec une fracture à la face interne de l'extrémité inférieure de l'humérus et une réduction des mouvements du coude, il est dirigé sur Bayonne, où il effectue sa convalescence. Ce type de blessure gênant l'extension de l'avant-bras et empêchant d'utiliser convenablement un fusil, les médecins militaires affectent le sergent Lejeune aux Services Auxiliaires le 23 mai 1916 (22e Section des Sapeurs et Ouvriers).

[¹⁷] *Les Batailles de Champagne*, Michelin, 1921, p. 13-15 ; *Bulletin* de l'Association du Souvenir, Fondation du Monument aux morts des Armées de Champagne et de l'Ossuaire de Navarin, article du colonel Norbert Méry sur l'Attaque du 25 septembre 1915, p. 4-6 ; et plan dressé par le lieutenant-colonel Petitdemange, transmis par M. le colonel Méry.

[¹⁸] Le lendemain, devant la ferme de Navarin, partant à l'attaque de la tranchée de la Kultur, le légionnaire Frédéric Seiser était lui aussi blessé au bras droit, mais plus gravement, puisqu'il fallut l'amputer. Ce légionnaire est devenu célèbre dans la littérature sous le pseudonyme de Blaise Cendrars. Cf. lettre de Blaise Cendrars à Guillaume Apollinaire, 2 novembre 1915, exposition Philexfrance 1999.

Emile LEJEUNE, sergent au 26^e Bataillon de Chasseurs à Pied, blessé au bras par balle, le 26 septembre 1915, à la ferme de Navarin, Souain (Champagne), évacué à Bayonne (assis à gauche).



Le 27 février 1917, il est muté au 8^e Régiment du Génie, compagnie des Sapeurs et Ouvriers, puis le 11 novembre de la même année au 1^{er} Régiment du Génie, compagnie s/o E. Cette compagnie est basée à Decize, où elle est particulièrement chargée des convois ferroviaires. Emile Lejeune a, entre autres charges, à s'occuper du dépôt de matériel militaire établi près de la gare de Cercy-la-Tour et de la liquidation du camp américain de Verneuil.

Libéré à la fin de 1918, décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, le sergent Emile Lejeune se fixe à Decize, où il épouse Marie Richin ^[19]. Il exerce longtemps la fonction de gérant de la Coopérative Agricole de la Nièvre installée dans l'ancienne caserne Charbonnier de Decize. Emile Lejeune est mobilisé une nouvelle fois le 28 octobre 1939. Affecté à un magasin d'effets militaires à Orléans, il n'est resté sous les drapeaux qu'une quinzaine de jours ; il est alors âgé de 48 ans.

Des prisonniers en Allemagne.

Le dimanche 10 janvier 1915, le journal *Paris-Centre* publie une liste de Machinois tombés au champ d'honneur. Suivent les noms de trois disparus : Gabriel Jouanin, Alexandre Nicolas et Charles Bruet. Puis trois soldats prisonniers en Allemagne avec l'indication des camps où ils sont retenus. Pierre Thiébault au Lager Lachfeld, Charles Colas à Schwäbisch-Gmünd (Würtemberg) et Claude Guimblet à Ingolstadt (Bavière).

Le mois suivant, un long article de *La Tribune* explique aux lecteurs nivernais les conditions de détention de plusieurs prisonniers de guerre du 213^e R.I. au camp de Heuberg (Würtemberg). Ce camp est situé à 800 mètres d'altitude et à environ 40

[19] Livret militaire d'Emile Lejeune, mon grand-père maternel. J.M.O. du 26^e B.C.P., S.H.A.T. Vincennes, cote 26 N 825.

kilomètres au nord du Lac de Constance.

Vingt-et-un soldats et sous-officiers nivernais y sont enfermés en février 1915. Dans la liste, on relève les noms de Marienne, Poupon, Barichard, Devoucoux, Combémoré, Ramage. Les prisonniers sont très humainement traités, mais mal nourris. Les Allemands leur font effectuer des travaux de terrassement payés 25 pfennigs par jour (équivalent de 0,30 F). Avec ce petit pécule, ils peuvent s'acheter un complément de nourriture à la cantine, du pain noir, du fromage et des confitures. Règlement du camp :

1° Il est expressément interdit aux prisonniers de s'approcher à plus de trois pas [sic] des fils de fer. La sentinelle appelle ceux qui s'approchent et s'ils ne s'arrêtent pas, elle doit faire emploi de son arme. 2° Il est sévèrement défendu aux prisonniers de sortir sans permis et sans escorte en-dehors du camp des prisonniers. 3° Il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments ou d'allumer des chandelles ou du pétrole. 4° A l'intérieur des bâtiments ou baraques du camp de prisonniers, la plus grande propreté doit régner. Après 8 h 30 du soir, la lumière sera éteinte. A partir de ce moment, il est interdit de chanter ou de causer à haute voix. 5° L'horaire sera toutefois ordonné par un ordre du jour. Jusqu'à nouvel ordre le réveil est à 6 h du matin. 6° Les prisonniers porteront leurs plaintes à leurs caporaux français, qui sont responsables de leur transmission. 7° Les prisonniers seront avertis que de fausses déclarations vis-à-vis de leurs supérieurs, soit sur demande ou sans demande, seront punies très sévèrement. 8° Il est sévèrement interdit aux prisonniers de s'entretenir avec les Allemands ou étrangers notamment des militaires ou civils [20].



Soldats du 213^e en formation à Decize.

[20] Manifestement ce texte a été traduit mot à mot par les autorités allemandes. Il a été recopié dans le camp par un civil de passage.

